



# APPEL A LA MANIFESTATION DES RETRAITES

LE 15 NOVEMBRE 2011



## Les retraités dans le collimateur

**Rendez-vous 12h30**  
**Rue du Commandant Mouchotte**  
**Départ de la manifestation à 14h00**

*Le 10 mars 2009, la CGT appelait les cheminots retraités à participer à une grande manifestation nationale à PARIS. La délégation de la CGT, reçue ce jour là par Monsieur Selleret (Représentant du Ministre des Affaires Sociales) avait obtenu un certain nombre d'engagements et particulièrement d'examiner les conditions permettant de porter le taux de réversion à 60% pour celles et ceux ayant de faibles revenus. Proposition était faite qu'un groupe de travail issu du CA de la CPRP fasse un état des lieux permettant d'examiner les mesures à prendre.*

**A ce jour, aucun groupe de travail n'a été réuni sur ce sujet.**

Concernant la prise en compte, pour les retraités, des mesures issues du conflit de 2008 sur les retraites, il avait été acté que le Gouvernement étudierait ce dossier.

**A ce jour, nous sommes toujours en attente d'une réponse.**

De nouveau le 30 mars 2010, notre UFR appelait les retraités à participer à un rassemblement et une manifestation nationale à PARIS concernant l'évolution de leurs pensions et de leur pouvoir d'achat. Le 06 avril 2011, une délibération unitaire des représentants des cheminots actifs et retraités était soumise au vote du CA de la CPRP, dans le cadre du décret 2007-730 du 07 mai 2007, mais n'a pu obtenir la majorité, le Président du CA ayant voix prépondérante en cas de partage des voix.

Cette situation a conduit notre UFR à proposer une nouvelle action nationale unitaire à PARIS à la mi-novembre 2011. Cette proposition a été approuvée à l'unanimité par notre 16ième conférence réunie début mai 2011 au Centre de Vacances du CCE au Verdon.

Le 05 septembre 2011, les Unions Fédérales des Retraités CGT, UNSA, SUR-Rail, CFDT et la FGRCF se sont rencontrées et ont convenu d'une action nationale unitaire à PARIS le 15 novembre prochain. La plateforme revendicative étant celle qui constituait le contenu de la délibération du 06 avril 2011, à savoir :

- **L'intégration dans le salaire liquidable des quarts des gratifications d'exploitation et de vacances réalisées en 2009, 2010 et 2011 ;**
- **L'intégration dans le salaire liquidable de la deuxième moitié de la prime de travail et de la prime de fin d'année attribuées en 2009 ;**
- **Le relèvement du taux de réversion sans condition de ressources et application immédiate aux cheminots (es) de la mesure portant ce taux à 60% dans le régime général pour celles et ceux qui ont moins de 800 euros par mois pour vivre ;**
- **L'attribution du 10ième échelon (8° pour les ADC et 7° pour le service discontinu) à tous les retraités(ées) remplissant la condition d'ancienneté ;**
- **La prise en compte de la majoration uniforme de 5€ de la prime de travail ;**
- **Le relèvement substantiel du minimum de pension.**

**Nos revendications sont légitimes et notre mobilisation doit être à la hauteur de nos exigences !**

De plus, sous couvert de la crise financière, le Gouvernement attaque les droits de la couverture maladie et de la retraite des cheminots SNCF :

- **il veut supprimer le financement des mesures non pérennes ;**
- **il a décidé de décaler le versement des pensions du premier trimestre 2012, du 30 décembre 2011 au 02 janvier 2012 ;**
- **il veut imposer le paiement mensuel des pensions.**

**La CGT s'oppose à toutes ces mesures qui auront des conséquences négatives sur le quotidien des retraités, en particulier pour ceux ayant de basses pensions et pour les pensions de réversion.**

*Lors de cette manifestation nationale, les cheminots réaffirmeront leur attachement aux facilités de circulation et à l'amélioration de celles-ci.*

---

**Pour toutes ces raisons, la Fédération CGT des Cheminots et l'Union Fédérale des Retraités CGT appellent tous ses syndiqués retraités et actifs, leurs ayants droit à participer massivement à la manifestation unitaire du 15 novembre 2011, qui se rendra de la gare Montparnasse au Ministère des**

---

---

# Affaires Sociales, dès maintenant sans attendre 2012.

---

Montreuil, le 25 octobre 2011

OCTOBRE 2011	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
						1	2
	3	4	5	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23
	24	25	26	27	28	29	30
	31						